



ENGAGÉ·E·S POUR

seine saint denis

LE DÉPARTEMENT

S'engager, avoir confiance, se perfectionner, se projeter, ici chacun·e a les moyens de prendre en main sa carrière et d'être utiles. Ici, chaque expérience fait progresser et est valorisée. Ici, on se forme, on expérimente, on gagne en responsabilités. Ici, quand on est utile aux autres, on est aussi utile à soi-même.

UN·E APPRENTI·E AUDITEUR·TRICE INTERNE F/H

Présentation de la direction

L'inspection générale appuie la Direction Générale et accompagne les directions dans l'identification et le traitement des risques avec comme objectif de sécuriser l'institution, les agents et les services rendus aux usagers. La Direction est certifiée depuis pour sa fonction d'audit par l'IFACI.

Missions principales

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l'apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

- Vous participerez à toutes les phases des missions d'audit, notamment en contribuant au cadrage, en réalisant des entretiens, des tests et des évaluations de risques, en rédigeant le rapport d'audit et en suivant les recommandations émises
- Vous serez amené à appliquer la méthodologie d'audit interne internationale selon les normes IFACI.
- Vous serez amené à collecter des informations pour mettre à jour la cartographie des risques de la collectivité.
- Vous serez également impliqué dans l'utilisation de l'outil intégré de gestion des risques, en évaluant les zones de risques lors des travaux

La diversité des missions vous permettra d'acquérir une première expérience professionnelle, de valoriser vos acquis universitaires et de développer vos compétences dans le domaine de l'audit interne au sein d'une collectivité territoriale. Cet apprentissage vous permettra de découvrir les enjeux d'audit et de contrôle interne dans le champ des collectivités territoriales qui est en pleine évolution.

Profil recherché

Niveau d'études : Master en audit, gestion des risques

Compétences requises :

- Esprit d'équipe
- Rigueur
- Adaptabilité

Informations complémentaires et atouts rh

Le contrat d'apprentissage du secteur public est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d'âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH). **Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.**

Les atouts rh

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des oeuvres sociales du Département (CDOS) ;
- de prix imbattables pour des activités sportives (muscultation, sophrologie, aquagym, futsal, danse...) grâce à l'association sportive des agent·e·s du Département ;
- Vous bénéficiez d'un accompagnement bienveillant ;
- d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- de 25 jours de congés annuels ;
- des opportunités d'emplois dès la fin de la formation.